

Direction de l'Île-de-Montréal

Le 23 septembre 2008

Monsieur Avrom Shtern  
Membre du Conseil d'administration  
**Coalition verte**  
18, av. Alliance  
Montréal (Québec)  
H4K 2C6

**OBJET : Commentaires transmis et intérêt porté au projet**  
Projet de reconstruction du complexe Turcot  
N/ : A2-01-01

Monsieur,

Tout d'abord, nous tenons à remercier votre coalition pour les commentaires transmis et pour l'intérêt que vous portez à l'égard de la reconstruction du complexe Turcot. Nous voulons vous assurer que le ministère des Transports du Québec (MTQ) déploie tous les efforts nécessaires pour tenir compte des multiples facettes du projet.

Aussi, nous constatons que nous sommes en accord avec la majorité de vos suggestions. Le projet est continuellement en évolution et à l'heure actuelle, il inclut plusieurs éléments que vous avez proposés. Par exemple, les points suivants rejoignent vos préoccupations en matière d'amélioration de l'environnement :

- Nous sommes actuellement en discussion avec les répondants municipaux concernant le traitement des remblais. Par cette démarche, nous souhaitons minimiser la quantité de murs de béton afin de réduire les zones où s'emmagasine la chaleur en intégrant plus de reliefs et d'espaces verts pour y planter arbres et végétation.
- Deux accès à la falaise St-Jacques, un à chaque extrémité, ont été discutés avec les répondants municipaux. Présentement, deux liens sont prévus : le premier donnera accès au sentier du canal Lachine près du boulevard Ste-Anne-de-Bellevue; le deuxième donnera accès à l'Allée des Tanneries via les boulevards St-Rémi et Pullman, près de Décarie. D'autres accès pourraient être aménagés ultérieurement.
- Une piste multifonctionnelle est prévue au pied de la falaise St-Jacques. Si la navette aéroportuaire ne s'implante pas dans la cour Turcot, l'espace réservé pour la navette serait utilisé comme une zone verte tampon entre les rails et la piste multifonctionnelle.

T:\Turcot GID\TURCOT - LA VÉRENDRYE\SDP\0011-A-encad proj\A2-com relation pub\A2-01-com rel pub gen\A2-01-01-gen\Réponse Coalition Verte.doc

- Par rapport au concept présenté l'an dernier, les voies rapides et ferroviaires ont été déplacées de 20 mètres vers le sud afin de réduire les impacts sur la faune et la flore de la falaise St-Jacques. Dans cet espace, nous prévoyons favoriser l'implantation de milieu favorable aux espèces indigènes (faune et flore).

Soulignons en passant que la chaleur et la qualité de l'air ne sont pas les seuls facteurs qui affectent la santé publique. Par exemple, une réduction de la capacité du réseau autoroutier et le transfert de circulation ailleurs dans le réseau urbain auraient pour effet d'augmenter les accidents impliquant les piétons et les cyclistes.

Si vous avez d'autres éléments de solution ou des précisions supplémentaires que vous aimeriez porter à notre attention, nous vous invitons à le faire. Nous vous assurons qu'ils seront pris en considération au même titre que tous les autres commentaires contribuant au développement du complexe Turcot.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne Pelletier, ing., M.Sc.  
Directrice adjointe  
Bureau de projet du complexe Turcot

AP/ld